

# **Assemblée générale de l'ACIL**

## **16 novembre 2011 à 12h, Anthropole 3017**

### **1) Appel**

Abbott Fanny, Ackermann Guy, Bianchi Antoine, Blanc Jean-Baptiste, Bornet Philippe, Bucchi Gabriele, Carrasco Milagros, Chassot Joanne, Eller Audrey, Farquet Christophe, Fuchs Isis, Gomez Sonia, Hertig Michael, Lovis Béatrice, Maire Brigitte, Poltier Hugues, Prikhodkine Alexei, Rohrbach Véronique, Roncaccia Alberto, Thévenaz Olivier, Shaukat Saffia, Villiger Carole, Wahlen Barbara

### **2) Adoption de l'ordre du jour**

Adoption à l'unanimité.

### **3) Adoption du PV de l'assemblée générale du 26 octobre 2010**

Adoption à l'unanimité.

### **4) Présentation et adoption du rapport d'activités 2010-2011**

La présidente Joanne Chassot fait ressortir deux points du rapport :

- problème de communication et de circulation des informations auprès du corps intermédiaire, surtout auprès des nouveaux AD sur des sujets qui les touchent de près (leur statut, leurs droits et devoirs, le cahier des charges, etc). La demande est faite au Décanat pour que les informations soient mieux diffusées par le haut et l'ACIL s'active pour une meilleure communication via son site internet, refondu dans un sens interactif et informatif (dossiers en cours, documents téléchargeables, etc.). Le comité songe également à reconduire des rencontres sur le modèle de celle intitulée « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'assistanat », tenue le 8 décembre 2010.

- la situation des AD et le problème des thèses non achevées dans le cours du mandat : abordées au conseil de faculté en février, ces questions avaient parfois suscité de l'incrédulité et le Doyen nous avait demandé des chiffres plus précis et des cas concrets. Ces derniers étant difficiles à soumettre tout en protégeant les personnes concernées, le comité a choisi de mener une enquête anonyme sous forme de questionnaire et invitant chacun-e à laisser des commentaires. Les résultats obtenus cet automne ont confirmé nos impressions, à savoir que l'on a davantage affaire à un problème structurel qu'à des cas isolés. Le sondage a aussi soulevé le problème du temps partiel. Lors de la rencontre du 9 novembre avec le Décanat pour évoquer ces questions, celui-ci a exprimé sa surprise à la présentation des résultats. Il s'est dit d'accord avec nos revendications et quelques mesures ont été proposées parmi lesquelles l'élaboration d'une charte établissant de manière plus ferme les droits et les tâches des AD. Ce travail se fera entre quelques membres du comité et François Spaltenstein, vice-doyen. Joanne Chassot annonce que la synthèse des résultats du questionnaire sera bientôt accessible depuis le site de l'ACIL. Béatrice Lovis intervient pour demander que cette charte soit diffusée le plus largement possible auprès du CI et des professeur-e-s, car les AD n'ont pas toutes les informations nécessaires au moment de leur engagement. Dans le même ordre

d'idées, Hugues Poltier suggère un affichage de ces informations dans les sections mentionnant l'ACIL comme recours possible. Antoine Bianchi s'inquiète de savoir si une meilleure information est suffisante pour résoudre les problèmes et craint que ceux-ci subsistent malgré tout. Hugues Poltier renchérit en se demandant s'il ne faudrait pas intervenir auprès du rectorat afin que ce dernier pousse le décanat à des actions plus concrètes vis-à-vis de professeur-e-s qu'ils n'osent sinon pas trop attaquer. Michael Hertig souhaiterait que l'ACIL récolte les plaintes des AD et constitue ainsi un dossier de cas individuels. Hugues Poltier propose que le comité annonce sa disponibilité à recevoir confidentiellement des témoignages. Joanne Chassot précise que les résultats de l'enquête seront prochainement présentés au conseil de faculté. Le rapport est adopté à l'unanimité.

## **5) Présentation des comptes 2010-2011**

Pour cause de problème de transfert d'informations entre l'ancienne trésorière et son successeur Hugues Poltier, il n'est pas possible d'avoir accès aux pièces comptables. Pour cette raison l'adoption des comptes n'est pas possible pour le moment. Le trésorier présente la situation comptable. Alberto Roncaccia suggère que l'approbation des comptes soit proposée par mail : celle-ci est importante si on veut demander un financement. Constatant l'excédent, Michael Hertig recommande que l'argent soit utilisé si l'on veut motiver une nouvelle demande. Des propositions de dépense sont données par l'assemblée : engager un statisticien pour des enquêtes ou confier l'élaboration d'affichettes pour les AG à un graphiste.

## **6) Communications du comité**

Joanne Chassot évoque la situation des MA qui s'est un peu améliorée (abaissement des heures d'enseignement de 8h à 5h) : l'ACIL souhaite que la charge d'enseignement passe à 4h. Le Décanat nous a répondu qu'une demande budgétaire en ce sens serait déposée. Joanne Chassot transmet les explications obtenues du Décanat sur la prolongation à titre exceptionnel du mandat des MA.

Alexei Prikhodkine s'exprime sur la rencontre initiée par ACIDUL entre associations du CI, une bonne expérience selon lui et qui sera reconduite. Il a notamment été discuté du dossier des AD, la faculté des SSP étant parmi les plus concernées par cette question. Michael Hertig ajoute à ce sujet que cette faculté a récemment élaboré une « quinquennalisation » du contrat des AD, qui spécifie de manière graduelle les tâches par année et prévoit une décharge vers la fin du mandat.

Joanne Chassot ouvre le débat sur la procédure d'élection des représentant-e-s du CI dans les commissions de nomination. Elle revient auparavant sur le changement de procédure effectué en cours d'année qui nous a conduit à ne plus consulter que les sections mais l'ensemble du CI. La question se pose du rôle du/de la représentant-e : il/elle représente-t-il/elle sa section ou le CI ; doit-il/elle avoir des compétences dans le domaine du poste ? Antoine Bianchi souhaite que davantage d'informations soient fournies sur les commissions car il est difficile de se proposer pour un siège dont on ne sait rien. Il ajoute qu'il faudrait spécifier ce qu'est une commission de nomination pour pour ceux/celles qui l'ignoraient.

Michael Hertig répond à une question de l'assemblée sur l'autorisation à siéger des membres suppléants du CI : ces derniers ne peuvent représenter le CI au conseil de faculté que s'ils sont au bénéfice d'un contrat d'au moins 12 mois.

### **7) Election du comité 2011-2012**

Les nouveaux membres se présentent : **Olivier Thévenaz**, maître-assistant en latin et **Saffia Shaukat**, assistante diplômée en histoire. Valentine Nicollier, assistante diplômée en français et **Alexei Prikhodkine**, maître d'enseignement et de recherche suppléant en linguistique ont également rejoint le comité en cours d'année. Ces nouveaux membres sont élus par l'assemblée. Le reste du comité est réélu : Joanne Chassot, Alberto Roncaccia, Hugues Poltier, Véronique Rohrbach, Brigitte Maire. Alberto signale que les séances de comité sont ouvertes à tous.

### **8) Election des vérificateurs des comptes 2011-2012**

Antoine Bianchi et Michael Hertig sont élus.

### **9) Divers et propositions individuelles**

Michael Hertig évoque la réélection du comité ACIDUL. Jean-Baptiste Blanc, AD en linguistique, sera la personne relais représentant les Lettres au comité.

Véronique Rohrbach